

Assemblée Générale du Comité des fêtes, samedi 6 janvier 2018 10h, salle du conseil

Présents : Jacqueline Bonnet (trésorière), René Bonnet, Henriette Melmoux, Jacky Melmoux, Jean-Louis Barthalay, Alain Bailly, Anne-Marie Fitoussi (secrétaire de séance)

Excusée : Madeleine Sarrazin (présidente)

Malgré un bureau restreint à une présidente et une trésorière, mais grâce au travail des bénévoles, membres du Comité des fêtes, l'association a pu animer le village en 2017 comme les années précédentes.

Présentation du rapport moral de l'année 2017 :

Le Comité des fêtes a organisé différentes activités, en plus de la confection de nouvelles décorations de Noël pour le village :

- **Le 18 mars :** le spectacle MC2 avec la pièce de théâtre "l'homme de paille"
- **Le 14 mai** le marché de printemps/ vide grenier,
- **Le 26 juin :** la Fête de la Musique avec Karaoké
- **Le 1^{er} juillet :** une pièce de théâtre présentée par l'association « Les Lilas » de Manosque, adaptation de la pièce « Ils s'aiment depuis 20 ans » de Pierre Palmade et Michèle Laroque.
- **Le 14 juillet :** participation à la fête du village, en proposant la buvette tout au long de la journée.
- **Le 23 juillet :** la Foire à Tout avec une exposition de voitures de collection du club CAMAS
- **Le 27 août :** la participation au passage de la VVT Trans-Vercors.
- **Le 11 novembre** à l'église le concert des chorales Bel âge et « SAASIL », musiques du monde sous la direction de Lia-Marie Farque et André Leenhardt.

De plus une fois par mois, les films de l'Écran Vagabond, attendus par petits et grands, et qui pour l'année 2016, avait permis de recevoir la somme de 373€, somme reversée par l'Écran Vagabond en fonction du nombre d'entrées tout au long de l'année.

Présentation du Rapport financier :

Après divers achats de matériel pour la salle des fêtes (vaisselle, tables de la salle des fêtes avec chariot...) le bilan des opérations de l'année montre un solde créditeur de 341,45 € (CCP : 114,93€ et caisse : 226, 52€)

2 opérations à prévoir avant de clore des comptes :

1- La SACEM réclame le paiement des droits d'auteur pour les chansons interprétées par les chorales le 11 novembre. Jacqueline ayant déjà envoyé une première lettre (en envoi simple) avec la liste des oeuvres (n'étant plus dans le domaine public) mais n'ayant pas eu de réponse, enverra une 2ème lettre recommandée cette fois (prévoir frais lettre recommandée).

2- En attente, le versement de la commission de programmation de l'Ecran Vagabond EVT qui devrait atteindre approximativement 170€ cette année.

Il faut se donner le temps de fermer le compte soit environ 3 mois (l'argent de l'EVT est viré courant mars) si un bureau ne se forme pas pour 2018.

Elections du bureau :

La Présidente Madeleine Sarrazin et la trésorière Jacqueline Bonnet sont démissionnaires.

Alain Bailly serait partant pour reprendre la présidence du Comité des fêtes. Il doit trouver un secrétaire et un trésorier pour compléter le bureau. Il demande que le cinéma soit pris en charge par une autre association : le Trémini's Club sera donc porteur des séances de cinéma EVT à partir du 6 janvier 2018.

La question se pose concernant l'argent : si le compte est maintenu, il faut prévoir des frais d'assurance (124,52€) et de tenue de compte (10€ par mois). Faut-il fermer le compte ? Déposer l'argent liquide en mairie ? Ouvrir un livret d'épargne (à quel nom ?)

Bilan de l'assemblée Générale du 6 janvier 2018 :

Pour le moment, dans l'attente de la recherche d'un trésorier et d'un secrétaire par Alain Bailly pour compléter le bureau, le Comité des fêtes est mis en sommeil, jusqu'au **samedi 7 avril 2018, à 10h dans la salle du Conseil, date d'une Assemblée Générale Extraordinaire.**

Fin de l'AG à 11h